

L'ACTION MUNICIPALE

Bulletin d'information de Saint-Hippolyte



Juillet 2013



MOT DU MAIRE

BRUNO LAROCHE
450 563-2505 #2235
blaroch@st-hippolyte.ca

LE NOYAU VILLAGEOIS

De tous temps, les populations se sont rassemblées autour d'un pôle d'intérêt pour fonder des villages et du même coup, développer un sentiment d'appartenance à leur communauté.

À Saint-Hippolyte, depuis de nombreuses années, cette centralisation s'est gravement détériorée, faisant en sorte qu'il était devenu difficile d'identifier un centre névralgique

établis depuis déjà longtemps, deviendra par le fait même ce que tous identifieront comme le centre de Saint-Hippolyte, leur village.

L'économie locale n'en sera que renforcée et la communauté y gagnera à coup sûr. Les commerces sont nombreux dans ce secteur : restaurant, casse-croûte, épicerie, dépôt SAQ, quincaillerie, commerces de services divers. Il faut bien comprendre que le développement durable passe aussi par



d'activités, qu'elles soient commerciales, culturelles ou économiques.

En choisissant de construire la nouvelle bibliothèque face à l'hôtel de ville, le conseil municipal dynamise ce noyau villageois, en rassemblant dans un même quadrilatère les institutions publiques, éducatives et religieuses ainsi que les institutions culturelles. Ce noyau, qui comprend des commerces

une économie renforcée. Si nos commerçants sont prospères, c'est toute la communauté qui en profite. L'économie locale souffrira toujours de la désertion de ses clients vers les grands centres. La bonne affaire que nous croyons y trouver en tant que consommateur est trop souvent utopique et les conséquences vis-à-vis notre économie communautaire sont beaucoup plus importantes.

INVESTIR INTELLEGGEMENT

De plus, en construisant une bibliothèque toute neuve, nous bénéficions de subventions de 874 000 \$ provenant du ministère des Affaires culturelles du Québec. Si nous avions plutôt choisi d'agrandir la bibliothèque actuelle, ces subventions n'auraient pas été disponibles pour les travaux et nous aurions eu à assumer la totalité des coûts pour la rénovation du bâtiment.

Notre histoire est faite de bâtiments «recyclés». L'ancienne école est devenue hôtel de ville. Le pavillon des patineurs est devenu bibliothèque municipale, l'ancien garage municipal, qui abritait également le camion de pompiers, fut transformée pour devenir le pavillon Roger-Cabana. Mais aujourd'hui, nous nous dotons d'infrastructures neuves à un coût moindre et ce, pour le bénéfice de toute notre population.

Notre caserne de pompiers est un autre exemple de gestion rentable pour le citoyen. Les subventions attendues pour la construction de cet édifice atteindront près de 700 000 \$, soit 50 % des coûts des travaux, sommes qui, encore une fois, n'auront donc pas à être déboursées par les contribuables.

On se souviendra que cet édifice était devenu indispensable pour répondre au schéma de couverture de risques établi par le Gouvernement du Québec. Grâce à sa localisation centralisée, la caserne d'incendie assurera une protection accrue à tous les résidents de notre Municipalité.

Nous pouvons être fiers de notre passé, mais il faut maintenant regarder vers le futur et faire de notre municipalité un espace vivant qui grandit en harmonie avec son environnement unique, rural et champêtre.

DÉPÔT DE LIVRES MAINTENU

Quand notre bibliothèque sera installée dans ses nouveaux locaux, un comptoir sera toujours maintenu sur le site de l'actuelle bibliothèque pour permettre le retour des livres en tout temps.



À NE PAS MANQUER !

JUILLET
Sculpteurs en création dans le
Sentier Art-Nature
Œuvres 2013

10 JUILLET
Le Filon Vert est maintenant
sur le WEB

**CINÉMA À LA BELLE ÉTOILE
DÈS 20 H**

6 AOÛT
Fuyons la planète Terre

13 AOÛT
Le réveil des gardiens

LUNDI 5 AOÛT
**PROCHAINE SÉANCE
RÉGULIÈRE DU CONSEIL**
19 h 30, à l'église paroissiale.

Cliquez pour voir

www.saint-hippolyte.ca

PRUDENCE SUR LES PLANS D'EAU

L'été est enfin arrivé. Mais n'oubliez pas les règles de sécurité nautique ! Bien qu'elles fassent partie des plus grands plaisirs de la saison estivale, les activités de loisirs sur les plans d'eau présentent tous des dangers potentiels. Il est primordial de respecter ces règles, comme par exemple, de toujours porter une veste de flottaison. Pensez-y lorsque vous vous baladerez sur l'un de nos nombreux lacs !

Bon été à tous !

Bruno Laroche, maire

RAPPEL : ÉCHÉANCE DU QUATRIÈME VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES 19 AOÛT 2013

Évitez un déplacement, payez votre compte de taxes municipales par internet !

Les citoyens de Saint-Hippolyte peuvent payer leurs taxes municipales par le biais du service bancaire téléphonique ou électronique des institutions financières suivantes :

- Banque de Montréal
- Banque Nationale du Canada C.I.B.C.
- Caisses populaires Desjardins
- Banque Royale

Utilisez le numéro de matricule comme numéro de compte. Suivez les instructions de votre institution bancaire pour savoir comment inscrire votre numéro de matricule. Si vous avez plus d'un compte, vous devez effectuer les paiements pour chacun des numéros de matricule.

SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ WWW.SAINT-HIPPOLYTE.CA

Visitez la **section Culture** et découvrez des événements à ne pas manquer dont l'exposition Montagne-Art 2013, nouvelle formule, en plein air, champêtre, qui allie les arts visuels et les métiers d'art. Venez marcher dans le Sentier Art-Nature et admirer des sculpteurs en création.

LE FILON VERT MAINTENANT SUR LE WEB !

Les versions électroniques des bulletins thématiques du Filon vert sont maintenant disponibles sur le site Internet de la Municipalité ! Consultez-les au www.saint-hippolyte.ca



LOISIRS

DU PLAISIR À REVENDRE CHEZ LES TORTILLES !

ICI au camp, ON BOUGE !

Expéditions en forêt, baignade, multi-sports, sorties. Consultez l'Info Loisirs en ligne.

Nouveautés :

- Initiation au golf, tir à l'arc et tennis avec instructeur
- Les vendredis au son de la musique, Programme « Wixx » appuyé par Québec en forme
- Mini-olympiades le 15 juillet (courses à relais et obstacles, souque à la corde, saut en hauteur, lancé du poids, etc.)



Inscriptions à la Maison des loisirs : 450 563-2505 poste 2231

- Lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h
- Vendredi de 8h30 à 12h30

En ligne : www.saint-hippolyte.ca

Faites vite, les places sont limitées !



VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Gilles Beauregard

Finances & administration, Communications & Culture

450 563-2505 #2507
gbeauregard@saint-hippolyte.ca



Yves Dagenais

Travaux publics

450 563-2505 #2503
ydagenais@saint-hippolyte.ca



Chantal Lachaine

Services communautaires, Loisirs

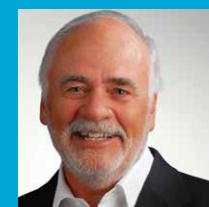
450 563-2505 #2502
clachaine@saint-hippolyte.ca



Denis Lemay

Sécurité publique

450 563-2505 #2506
dlemay@saint-hippolyte.ca



Donald Riendeau

Service de l'urbanisme

450 563-2505 #2504
driendeau@saint-hippolyte.ca



Philippe Roy

Environnement

450 563-2505 #2505
proy@saint-hippolyte.ca

CULTURE ET ÉVÉNEMENTS

FÊTE NATIONALE BILAN POSITIF



Le service de la culture et des événements, le comité organisateur et les nombreux bénévoles se disent très satisfaits de cette dernière édition ! Plus de 1000 personnes ont bravé le temps instable pour participer aux nombreuses activités.

Nouveautés 2013 :

- Réserve amérindienne
poste de traite de fourrure
- Kiosque de tatouage temporaire
- Mini-village (1 à 3 ans)
- Performance de cracheurs de feu
- Prix de présence
tirage de deux paniers-cadeaux d'une valeur de 100\$
- Ajout de points de services à la navette

CINÉMA À LA BELLE ÉTOILE LOISIRS AU CARRÉ

Projections de films en plein air :

- 6 août : *Fuyons la planète Terre*
- 13 août : *Le réveil des Gardiens*

Vivez cette douce folie en famille ou entre amis.
Présence de jeux gonflables et d'une cantine d'appoint où le popcorn est en vedette.

Prévoyez chaises et couvertures pour votre confort !

Entrée libre

Lieu : Centre de plein air Roger-Cabana
2060, chemin des Hauteurs

En cas de pluie : Centre éducatif et communautaire des Hauteurs
30, rue Bourget (CECH)



SENTIER ART-NATURE - 3^e ÉDITION OUVERT À L'ANNÉE



Le héron, Michel Giroux

En juillet, venez découvrir quatre artistes-sculpteurs dont Jacques Corbeil, Michel Giroux, Maud Palmaerts et Normand Ménard. Regardez-les travailler et façonner les arbres, les pierres pour créer des œuvres fascinantes dans le respect de la préservation des ressources naturelles. Venez les rencontrer !

Dévoilement des œuvres 2013 : 7 septembre à 16 h

Entrée libre

Lieu : Centre de plein air Roger-Cabana
2060, chemin des Hauteurs
www.saint-hippolyte.ca



Au grand vent, Pascale Dupré

MONTAGNE-ART SE DÉVOILE !

SOYEZ-Y POUR CETTE 28^e ÉDITION !

- Plus de 25 artistes et artisans exposeront leurs créations : art visuel et métiers d'art.
- Nouvelle formule en plein air, sous chapiteau, dans un décor champêtre.
- Thématique : **Grandeur nature**
L'artiste invitée s'en inspirera.
Pascale Dupré, Hippolytoise, est reconnue pour ses peintures scéniques, aux couleurs saisissantes.
- Coin gourmet et quatre kiosques agroalimentaires s'ajouteront pour vous délecter les papilles gustatives.
- Section **lounge**, performances artistiques en direct, musique d'ambiance, service de navette ne sont qu'un aperçu de ce qui vous attend.

Centre de plein air Roger-Cabana
2060, chemin des Hauteurs

7 et 8 septembre 2013
11 h à 17 h

Entrée libre

www.saint-hippolyte.ca



BIBLIOTHÈQUE

CHAPEAU À NOS BÉNÉVOLES !

Lors d'un souper pour souligner l'engagement de ses bénévoles, le personnel en a profité pour témoigner sa reconnaissance envers ses plus anciennes collaboratrices : Mesdames Isabelle Goyer, 20 ans d'implication, Micheline L'Écuyer, 18 ans de bénévolat, Muriel Rajotte, 13 ans de dévouement et d'implication à la création du Réseau Biblio, Diane Deslauriers et Claire Lachance, fidèles à la bibliothèque depuis 11 ans.

C'est une grande fierté pour l'équipe d'avoir dans ses rangs des personnes aussi fiables et dynamiques.

Merci infiniment à vous toutes !

Heures d'ouverture :

Mardi 13 h à 19 h
Mercredi 9 h à 19 h
Judi 13 h à 21 h
Vendredi 13 h à 21 h
Samedi 9 h à 14 h

CLUB LES AVENTURIERS DU LIVRE : DE RETOUR !

Depuis le 18 juin, plus de 50 jeunes abonnés ont joint le Club. Félicitations !

Continuez de vous inscrire et d'emprunter des livres, avant le mois d'août, afin de recevoir votre surprise !

Grand tirage : 31 août.



L'HERBE À POUX

L'herbe à poux (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une mauvaise herbe très répandue. Cette plante est annuelle et elle est présente de mai à septembre et disparaît à la fin de l'automne. Son apparence varie d'un mois à l'autre, tel que démontré à la figure suivante :



Photo : Santé et services sociaux du Québec.

Effets sur la santé :

Au Québec, une personne sur six est affectée par les allergies provoquées par le pollen de l'herbe à poux. Donc, plus d'un million de québécois développent des symptômes en respirant le pollen transporté par le vent. Les effets sur la santé provoqués par le pollen de l'herbe à poux sont : le rhume des foins, la conjonctivite, la sinusite, l'asthme.



Moyen de contrôle :

Il est important d'arracher ou de tondre les plants d'herbe à poux **avant que le pollen soit libéré**, soit avant la fin de juillet. De cette façon, le pollen ne sera pas libéré, et la santé respiratoire des personnes allergiques sera améliorée.

<http://www.herbeapoux.gouv.qc.ca/index.php?reconnaitre-lherbe-a-poux&PHPSESSID=4e8ce3eef73e0dbca27100e6e27eaf01>

EN PRÉSENCE D'ALGUES BLEU-VERT, AGISSEZ AVEC PRUDENCE

Nous avons connu au cours des dernières années différents épisodes d'algues bleu-vert sur notre territoire et il est toujours possible que ces algues réapparaissent sur l'un de nos plans d'eau au cours de l'été. Il est donc important de vous rappeler les consignes à respecter si vous observez une fleur d'eau d'algues bleu-vert sur votre lac :

- Ne buvez pas cette eau
- Ne touchez pas les écumes
- Ne vous baignez pas dans cette eau
- Éloignez les enfants et les animaux de compagnie du secteur affecté.

Dans les secteurs non affectés, vous pouvez vous baigner et pratiquer vos activités aquatiques ou nautiques normalement, à moins d'avis contraire.

Pour plus de renseignements ou pour signaler un plan d'eau affecté, composez le **1 877 644.4545**.

www.sante.gouv.qc.ca/conseils-et-prevention/algues-bleu-vert/
www.mddefp.gouv.qc.ca/eau/flrivlac/algues.htm



Photo : Santé et services sociaux du Québec.

PROGRAMME DE SUBVENTION DE COUCHES LAVABLES

Le service de l'environnement désire vous rappeler qu'il est toujours possible de bénéficier de la subvention de couches lavables. Ce programme, mis sur pied dans le but de réduire la quantité de matières résiduelles envoyée au site d'enfouissement, offre une subvention de 200 \$ aux nouveaux parents qui décident de poser un geste environnemental en achetant des couches réutilisables. Voici les conditions d'admissibilité :

- **Être résident permanent et fournir une preuve de résidence** (permis de conduire encore valide, compte de taxes le plus récent, compte de services)
- Fournir une preuve d'achat, celle-ci doit inclure les informations suivantes :
 - le nom et les coordonnées du détaillant
 - la date de l'achat
 - le nombre de couches achetées. (afin d'être admissible, il faut acheter un ensemble d'au moins 20 couches réutilisables.)
- L'enfant doit être âgé de moins d'un (1) an au moment de l'achat des dites couches
- Fournir une preuve de naissance de l'enfant (certificat de naissance, déclaration de naissance).

Veillez noter que les couches réutilisables doivent avoir été achetées après le 1er janvier 2013. Pour obtenir le formulaire de demande de subvention ou pour toute question concernant le programme, vous pouvez contacter :



Madame Mélanie Paquette,
responsable du programme,

450 563.2505 poste 2229
mpaquette@saint-hippolyte.ca